

- 11.7. Soumission / Wifi public à la bibliothèque, au Centre Saint-Martin et au chalet des Loisirs
- 11.8. Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l. / Offre de service 2024
- 11.9. Heures d'ouverture de Postes Canada
- 11.10. Sauvé auto-partage / Détermination des tarifs
- 11.11. Ministère des Transports / Demande d'amélioration de visibilité du passage piétonnier au coin de la rue Principale et la rue de l'Église (Route 251)
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

3. VISITEURS

M. Ludovic Ellefsen est présent comme observateur à la réunion du conseil

20230801

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2004-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20230802

5.1. Séance ordinaire du 10 juillet 2023

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

La démolition de la cheminée au Centre Saint-Martin
Installation des arrêts pour le pont à l'automne

20230803

7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 14 août 2023.

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire

8.1.1. Activités mensuelles

Monsieur le Maire fait mention des différentes rencontres auxquelles il a assisté, soit OBNL en habitation, transport acti-bus et une rencontre pour l'halte-paysage.

8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Gilles Gendron, inspecteur en voirie, dépose le rapport de l'inspecteur municipal et en énonce les grandes lignes, l'asphalte sur le chemin Bulwer, le fauchage des chemins est commencé, l'aqueduc, branchement sur le réseau d'une nouvelle maison sur la rue Principale Est, la plaque de ciment est installée pour la station de réparation de vélo, un morceau de la vieille meunerie a été sorti pour la pancarte au sentier, rénovations au Centre Saint-Martin, BTU pour le système de chauffage ont pris des mesures et photos pour la suite du projet.

8.2.1. Frais de déplacement des inspecteurs

Aucun

8.3. Sécurité publique

Aucun

8.4. Embellissement

Demander au Maître-jardinier pour entretenir les plates-bandes au Parc du Vieux-Moulin, au bureau municipal et à la bibliothèque

8.5. Famille et Aînés

Aucun

8.6. Voirie

Aucun

8.7. Urbanisme et Environnement

Aucun

8.8. Loisirs et Fond de développement

La fête au village aura lieu le 9 septembre.

8.9. Eau potable et eaux usées

Aucun

8.10. **Réseau Biblio et Culture**

Aucun

10. Présentation et adoption des comptes

20230804

10.1. Présentation des comptes à payer

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 53 930,92 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 29 386,35 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

20230805

10.1.1. Présentation des salaires, frais de déplacements

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de juillet 2023 au montant de 11 399,85 \$ et les frais de déplacements au montant de 347,47 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES

11.1. Adjudication de la soumission pour le marquage de lignes sur différents chemins

Ce point sera discuté à une prochaine réunion.

11.2. Zone neutre / Approbation de la zone de stationnement et du marquage de lignes

Ce point sera discuté à une prochaine réunion.

20230806

11.3. ÉquiJustice - Dépôt du bilan des activités 2022-2023 de l'Unité de médiation citoyenne de la MRC de Coaticook et acceptation de participer au soutien financier pour l'année 2024

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU QUE le bilan des activités 2022-2023 d'ÉquiJustice est déposé à la table du conseil et d'accepter la demande de participer au soutien financier de l'organisme de l'ordre de 161 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
PRÉSENTS

- 20230807** **11.4. Gestim / Offre de service pour modification au règlement de zonage**
- Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par le conseiller Gaby Côté**
- ET RÉSOLU D'accepter l'offre de service relative à la modification de dispositions faisant partie du règlement au zonage de la compagnie Gestim au tarif horaire de 90 \$ pour la rédaction et les assemblées. La charge de travail est estimé à environ 10 à 15 heures.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
- 20230808** **11.5. Colloque de zone ADMQ / Autorisation de l'inscription à Julie Létourneau**
- Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner**
- ET RÉSOLU d'autoriser Julie Létourneau à participer au colloque annuel de l'ADMQ au coût de 100 \$ et de défrayer les frais de déplacements et autres pour la participation à ce colloque.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
- 20230809** **11.6. Soumission / Équipement audio-visuel pour la salle du conseil**
- Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté**
- ET RÉSOLU d'accepter la soumission de Brunelle électronique pour l'installation d'équipements audio-visuel pour la salle du conseil au coût de 2 452,33 \$ plus taxes, en retirant l'ordinateur Dell de la soumission datée du 2 août 2023.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
- 20230810** **11.7. Soumission / Wifi public à la bibliothèque, au Centre Saint-Martin et au chalet des Loisirs**
- Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner**
- ET RÉSOLU d'accepter la soumission de la MRC de Coaticook pour l'installation de WiFi public à la bibliothèque municipale, au chalet des Loisirs et au Centre Saint-Martin au coût approximatif de 1 500 \$ plus taxes pour les équipements et prévoir un budget approximatif de 550 \$ pour l'installation et la configuration des équipements.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.8. Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l. / Offre de service 2024

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette offre de service.

20230811

11.9. Heures d'ouvertures de Postes Canada

ATTENDU QUE la maîtresse de poste du bureau de Postes Canada à Martinville est affectée à un autre bureau;

ATTENDU QUE par le passé, Poste Canada a profité d'un changement de maîtresse de poste pour réduire le nombre d'heures de service à la population (de 40 à 30 heures);

ATTENDU QUE le le comptoir de services de Postes Canada de Martinville est le dernier service de proximité disponible à la population de la municipalité;

ATTENDU QUE ce service est essentiel considérant les multiples services offerts par Postes Canada;

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU de déposer cette résolution aux autorités compétentes à Postes Canada en leur demande de confirmer que le poste de maîtresse de poste qui sera affiché soit du même nombre d'heures que les heures actuelles, sans aucun changement aux heures d'ouvertures au bureau de Postes Canada à Martinville.

Il est également résolu de déposer copie de la présente résolution à l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) ainsi qu'au bureau de l'Honorable Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20230812

11.10. Sauvage auto-partage / Détermination des tarifs

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU de déterminer le coût de la location du camion Dodge Ram à 6 \$ / 15 minutes, de demander un dépôt de 50 \$ pour l'inscription au programme de l'auto-partage et qu'il y a un frais de remplacement de la carte à puce de 25 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20230813

11.11 Ministère des Transports / Demande d'amélioration de visibilité du passage piétonnier au coin de la rue Principale et la rue de l'Église (Route 251)

ATTENDU QUE le passage piétonnier actuel au coin de la rue Principale et la rue de l'Église (Route 251) est aménagé avec deux bandes blanches et est peu visible ;

ATTENDU QUE ce passage est utilisé par les élèves qui se rendent à l'école Ligugé ;

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent améliorer la sécurité des piétons à cette intersection ;

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU de mettre davantage en évidence le passage piétonnier qui traverse la route 251 au coin des rues Principale et de l'Église, par du marquage plus évident au sol et au moyen d'une affiche indiquant le passage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune question

20230814

13. Levée de la séance

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté**

QUE la séance soit levée à 20 h 51.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

“Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.”